



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 15 NOVEMBRE À 19 H 30 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN (10, RUE DES LOISIRS). FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE RAYMOND LAVOIE, MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Madame Nataly Ruel

Madame Huguette Tremblay
Madame Laurence Martel
Monsieur Yves Boulianne

Secrétaire d'assemblée :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière

2021/11-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021/11-02

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant au point « Affaires nouvelles » :

a) Tourisme Côte-Nord – Autocollants des municipalités de la Côte-Nord

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2021/11-03

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

2021/11-04

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance du mois dernier est transmise à chaque membre du conseil.

2021/11-05

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2021 (revenus : 2 102 737 \$,



No de résolution
ou annotation

dépenses : 1 742 851 \$, conciliation à des fins fiscales : -69 000 \$, excédent : 290 886 \$) soit accepté.

2021/11-06

COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 103 199,89 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 31 octobre 2021 d'une somme de 46 053,55 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant 149 253,44 \$.

2021/11-07

RAPPORT DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité. Les procès-verbaux suivants sont déposés :

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Société de développement de Ragueneau | 2021-04-29 |
| | 2021-05-20 |
| | 2020-12-03 AGA |

2021/11-08

MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Gilbert Dupont comme maire suppléant jusqu'au 15 janvier 2022.

2021/11-09

AUTORISATION DE SIGNATURES

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Raymond Lavoie, maire, et Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière, ou Annik Girard, greffière-trésorière adjointe, soient autorisés à signer conjointement tous les effets bancaires et documents pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau.

Il est également résolu que Gilbert Dupont, maire suppléant, soit autorisé à signer, en l'absence du maire, tous les effets bancaires et documents pour et au nom de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau jusqu'au 15 janvier 2022 et ce, conjointement avec Marie-France Imbeault, directrice générale et greffière-trésorière ou Annik Girard, greffière-trésorière adjointe.

2021/11-10

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL – AIDE PRIMO

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le personnel électoral nommé « Aide PRIMO » affecté aux mesures COVID, soit rémunéré au taux de 20 \$/h.

2021/11-11

AUTORISATION DE DÉPENSE – BORNES-FONTAINES

CONSIDÉRANT la soumission de la compagnie HYDRA SPEC d'un montant de 21 231,25 \$;

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une dépense de 21 231,25 \$ plus taxes applicables pour la réparation de bornes d'incendie nécessitant une intervention prioritaire de niveau 1 à 4, payé à même le surplus accumulé.



No de résolution
ou annotation

2021/11-12

AUTORISATION DE TRAVAUX – EXCAVATION DE FOSSÉ – RUE DES ÎLES

CONSIDÉRANT la soumission de Location Excavations R.S.M.F. au montant de 12,50 \$ le mètre linéaire;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser des travaux d'excavation de fossé sur la rue des Îles sur une distance d'environ 1 000 mètres, payé en partie par la subvention du programme d'aide à la voirie locale volet « Projets particuliers d'amélioration » de 10 000 \$ et du budget général.

2021/11-13

PROGRAMMATION TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

2021/11-14

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN — APPROBATION DU BUDGET 2022

ATTENDU QUE selon l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan doit dresser le budget annuel pour le prochain exercice financier et le transmettre pour adoption, avant le 1^{er} octobre, à chaque municipalité membre;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que les prévisions budgétaires équilibrées de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan s'élevant à 6 850 079 \$ pour l'année 2022 soient acceptées. La quote-part de la municipalité de Ragueneau représente des mensualités de 13 313,77 \$.

2021/11-15

AUTORISATION DE FORMATION – CERTIFICAT EN GESTION DE PROJET

IL EST PROPOSÉ par Nataly Ruel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Peggy Thériault, directrice du tourisme et des loisirs à suivre une formation universitaire à temps partiel intitulée « Certificat en gestion de projet - 4649 » totalisant 10 cours à raison de 400 \$ par cours environ. Cette formation est offerte par l'Université du Québec à Rimouski, mais est gérée au Cégep de Baie-Comeau.

Il est également résolu que les frais d'inscription et de déplacement soient assumés par la Municipalité conformément au règlement 2013-04.

2021/11-16

AFFAIRES NOUVELLES

a) Tourisme Côte-Nord – Autocollants des municipalités de la Côte-Nord

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Ragueneau s'engage à participer financièrement au projet de « Collection d'autocollants Roadtrip Côte-Nord » pour la création et l'impression de 3 000 autocollants à l'image de la municipalité et accepte que la distribution soit gratuite, sous la coordination de Tourisme Côte-Nord.

2021/11-17

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2021/11-18

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

2021/11-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 34.


Maire


Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Raymond Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.